



Date de Révision: 3/11/2026

Rust-Oleum Fiche d'information sur le produit multi-composants

237342 CPS 1-GL CP-P AND S PRIMER-KIT-LTGRY est un produit multi-composant composé des composants chimiques individuels suivants:

237336 CPS 1-GL CP P AND S PRIMER-B
237339 CPS 1-GL CP P AND S PRIMER-A-LTGRY

FDS pour chaque composant suivre cette feuille de couverture

Informations sur le Transport

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TMG (Canada)</u>
Numéro UN:	N'est pas applicable	3066	3066	N'est pas applicable
Nom UN:	Produits de peinture en quantité limitée	Produit de la famille des peintures	Produit de la famille des peintures	Produits de peinture en quantité limitée
Classe de danger:	N'est pas applicable	8	8	N'est pas applicable
Groupe d'emballage:	N'est pas applicable	III	III	N'est pas applicable
quantité limitée:	Oui	Oui	Non	Oui
Fin Bon annexe B du code tarifaire harmonisé		3907.30.0000		

Fiche de Données de Sécurité



1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom sur l'étiquette:	Aucune information.		
Nom:	CPS 1-GL CP P AND S PRIMER-B	Date de Révision:	2/12/2025
Étiquette d'un Produit:	237336	Société/Entreprise:	2/16/2023
Utilisation Recommandée:	Primer & Sealer/Activator		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	Fabricant:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
	Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada Emergency Phone: 800-387-3625		
Préparée par:	Service des Affaires Réglementaires		
Numéro de téléphone d'urgence:	Ligne d'assistance 24 heures sur 24 : 847-367-7700		

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Danger

MENTIONS DE DANGER SGH

Toxicité aiguë, orale et par inhalation, catégorie 4	H302+H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
Corrosion dermique, catégorie 1	H314	Provoque des graves brûlures de la peau et des graves lésions des yeux
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT, exposition répétée, catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P260	Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Pas encore spécifié

P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, et du visage.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Si elle est exposée appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir notice sur cette étiquette).
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients**SUBSTANCES DANGEREUSES**

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.% Range</u>	<u>Symboles SGH</u>	<u>Déclarations SGH</u>
Alcool Benzilyque	100-51-6	30-60	GHS07	H302+H312+H332-317-319
4,4-Diaminodicyclohexylmethane	1761-71-3	15-40	GHS05-GHS07- GHS08	H302-314-317-373
Proprietary Cycloaliphatic Amine	Propriétaire	10-30	GHS05-GHS07- GHS08	H314-317-373

Les concentrations réelles des ingrédients sont retenues comme secret commercial.

4. Mesures de premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Si la personne a été exposée aux vapeurs, rincer les yeux à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau à l'eau et au savon. Obtenir des soins médicaux. Rincer la peau à l'eau immédiatement et abondamment. Retirer les vêtements. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Laver les vêtements séparément avant de les réutiliser. Lavez les articles d'habillement, les chaussettes et chaussures souillés pour les décontaminer avant réutilisation.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. N'induirez pas le vomissement à moins que conseillé par un médecin. Appelez le centre ou le médecin de commande le plus proche de poison immédiatement.

5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont: Mousse Filmogène Aqueuse, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: La combustion dégage des vapeurs toxiques de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et d'autres gaz. Garder les contenants hermétiquement fermes.

Special Fire Fighting Procedures: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression et la possibilité d'auto-inflammation ou d'explosion. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. Les contenants peuvent éclater et dégager une substance très toxique s'ils sont exposés à la chaleur.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Ce n'est pas une poussière combustible.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Isoler l'endroit dangereux et empêcher le personnel qui n'est pas essentiel ou qui n'est pas protégé d'accéder aux lieux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. Éviter l'écoulement dans les égouts et les voies navigables. Prévoir une ventilation et une approche déversement d'utiliser l'équipement de protection contre le vent adéquat, tel qu'indiqué dans la Section 8.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Stockage: Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-PLAFOND
Alcool Benzyle	100-51-6	45.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
4,4-Diaminodicyclohexylmethane	1761-71-3	35.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Proprietary Cycloaliphatic Amine	Propriétaire	30.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

Équipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire conforme aux exigences des normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 (États-Unis) et/ou SOR/86-304 Partie XII 12.13 et CSA Z180.1 (Canada) doit être suivi chaque fois que les conditions de travail justifient l'utilisation d'un respirateur.

Protection de la peau: Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide	Température de décomposition, °C	Non Déterminé
Couleur	Pas encore spécifié	pH	N'est pas applicable
Odeur	Comme l'Ammoniaque	Viscosité cinématique	Non Déterminé
Seuil de l'odeur	N.E.	Solubilité dans l'eau	Pue
Point de congélation / Point de fusion, °C	Non Déterminé	Coefficient de partage, n-octanol/eau	Non Déterminé
Plage du point d'ébullition	207 - 207	Pression de Vapeur	Non Déterminé
Inflammabilité	Ne supporte pas la combustion	Taux d'évaporation	Plus lent que l'éther
Limite inférieure d'explosion, vol %	N'est pas applicable	Gravité spécifique	1.030
Limite supérieure d'explosion, vol %	N'est pas applicable	Densité de Vapeur	Plus lourd que l'air
Point d'éclair, °C	112		
Température d'Auto-Inflammation, °C	Non Déterminé	Caractéristiques des particules	N'est pas applicable

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Eviter les températures supérieures à 49°C (120°F). Eviter toutes les sources d'inflammation possibles. Eviter le contact avec les métaux. Éviter la chaleur excessive.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts. Le produit corrode lentement le cuivre, l'aluminium, le zinc, et les surfaces galvanisées.

Décomposition Dangereuse: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation.

Polymérisation hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

Stabilité : Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque l'irritation des yeux. Provoque des brûlures aux yeux. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immédiatement. Les concentrations de vapeurs élevées peuvent irriter les yeux, le nez et les voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une irritation. Le contact provoque une irritation de la peau. La substance est corrosive. Elle provoque de graves brûlures de la peau. Provoque une irritation cutanée. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une réaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanée, qui devient évidente lors de la réexposition à la substance. Le contact fréquent ou prolongé peut irriter la peau et causer une démangeaison (dermatite). Grave irritant; peut causer des lésions cutanées permanentes.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Peut brûler la bouche, la gorge et l'estomac. Corrosif et peut causer des lésions graves et permanentes de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Nocif si ingéré. Risque d'aspiration si ingéré; peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: La surexposition prolongée ou répétée peut causer des lésions pulmonaires. Des concentrations élevées peuvent avoir des effets néfastes sur le système nerveux central (sommolence, étourdissements, nausées, maux de tête, paralysie et vue brouillée) et/ou des lésions. Les effets de la surexposition peuvent inclure une irritation du nez, de la gorge et du tube digestif de même que des signes de troubles du système nerveux (par ex. maux de tête, somnolence, perte de coordination et fatigue). Un contact cutané prolongé ou répété peut provoquer une dermatite.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous:

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 par voie orale</u>	<u>LD50 par voie cutanée</u>	<u>Vapeur CL50</u>
100-51-6	Alcool Benzylque	1230 mg/kg Rat	2000 mg/kg Rabbit	11 mg/L Rat
1761-71-3	4,4-Diaminodicyclohexylmethane	380 mg/kg Rat	2500 mg/kg Rat	25
Propriétaire	Proprietary Cycloaliphatic Amine	30000	5500	25

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination: Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Déchets dangereux RCRA : Ce matériau, lorsqu'il est jeté ou éliminé, pourrait être un déchet dangereux selon les réglementations fédérales (40 CFR 261) en raison de sa caractéristique de corrosivité (D002). Vérifiez les réglementations nationales et locales pour connaître les exigences en matière d'élimination. Les ajouts chimiques, le traitement ou toute autre altération de ce matériau peuvent rendre les informations sur la gestion des déchets présentées dans cette fiche de données de sécurité incomplètes, inexactes ou autrement inappropriées.

14. Informations Relatives aux Transports

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TMG (Canada)</u>
Numéro UN:	N'est pas applicable	3066	3066	N'est pas applicable
Nom UN:	Produits de peinture en quantité limitée	Produit de la famille des peintures	Produit de la famille des peintures	Produits de peinture en quantité limitée
Classe de danger:	N'est pas applicable	8	8	N'est pas applicable
Groupe d'emballage:	N'est pas applicable	III	III	N'est pas applicable
quantité limitée:	Oui	Oui	Avion cargo uniquement	Oui

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Toxicité Aiguë (toute voie d'exposition), Corrosion ou Irritation de la Peau, Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée, Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles (Exposition Unique ou Répétée)

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

16. Autres Informations

Evaluations HMIS

Santé: 2* Inflammabilité: 1 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 1 Instabilité: 0

Volatile Organic Compounds: 103 g/L

Date de Révision de la FDS: 2/12/2025

MOTIF DE LA RÉVISION:

Propriétés de la Substance et/ou du Produit
Modifiées dans la ou les Sections:
01 - Identification
02 - Identification des Dangers
03 - Composition / Informations sur les Ingrédients
05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie
09 - Propriétés Physiques et Chimiques
11 - Informations Toxicologiques
14 - Informations sur le Transport
15 - Informations Réglementaires
Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.

Fiche de Données de Sécurité



1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom sur l'étiquette:	P and S Primer		
Nom:	CPS 1-GL CP P AND S PRIMER-A-LTGRY	Date de Révision:	3/3/2026
Étiquette d'un Produit:	237339	Société/Entreprise:	9/15/2021
Utilisation Recommandée:	Primer/Epoxy Resin		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	Fabricant:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
	Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada Emergency Phone: 800-387-3625		
Préparée par:	Service des Affaires Réglementaires		
Numéro de téléphone d'urgence:	Ligne d'assistance 24 heures sur 24 : 847-367-7700		

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Attention

Dangers spécifiques

14% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Irritation Oculaire, catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Cancérogénicité, catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P261	Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.

P and S Primer Light Gray One Gallon

P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, et du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir notice sur cette étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P337+P317	Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients

SUBSTANCES DANGEREUSES

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.% Range</u>	<u>Symboles SGH</u>	<u>Déclarations SGH</u>
Résine Époxy Bisphénol A	25068-38-6	60-80	GHS07	H315-317-319
Dioxyde de Titane	13463-67-7	5.0-10	Indisponible	Indisponible
Hexanediol diacrylate, 1,6-	13048-33-4	3.0-7.0	GHS07	H315-317-319
Alcool Benzylque	100-51-6	1.0-5.0	GHS07	H302+H312+H332-317-319
Xylène	1330-20-7	0.1-1.0	GHS02-GHS07	H226-315-332
Silice Amorphe	7631-86-9	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
Noir de Carbone	1333-86-4	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
Huile de Pin	8002-09-3	0.1-1.0	GHS06-GHS07- GHS08	H304-311+H331-315-317
Éthylbenzène	100-41-4	0.1-1.0	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-332-351-373

Les concentrations réelles des ingrédients sont retenues comme secret commercial.

4. Mesures de premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Rincer la peau à l'eau immédiatement et abondamment. Retirer les vêtements. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Laver les vêtements séparément avant de les réutiliser. Lavez les articles d'habillement, les chaussettes et chaussures souillés pour les décontaminer avant réutilisation.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale', faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. N'indiguez pas le vomissement à moins que conseillé par un médecin. Appelez le centre ou le médecin de commande le plus proche de poison immédiatement.

5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont: Mousse Filmogène Aqueuse, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Garder les contenants hermétiquement fermes. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F.

Special Fire Fighting Procedures: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression. Du matériel de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, devrait être utilisé. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. Les contenants peuvent éclater et dégager une substance très toxique s'ils sont exposés à la chaleur. La substance est non-combustible mais réagit avec de nombreux métaux pour former du gaz d'hydrogène explosif.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Ce n'est pas une poussière combustible.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. Éviter l'écoulement dans les égouts et les voies navigables. Prévoir une ventilation et une approche déversement d'utiliser l'équipement de protection contre le vent adéquat, tel qu'indiqué dans la Section 8.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Stockage: Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-PLAFOND
Résine Époxy Bisphénol A	25068-38-6	80.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	10.0	0.2 mg/m ³	N.E.	15 mg/m ³	N.E.
Hexanediol diacrylate, 1,6-	13048-33-4	10.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Alcool Benzylrique	100-51-6	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Xylène	1330-20-7	1.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Silice Amorphe	7631-86-9	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Noir de Carbone	1333-86-4	1.0	3 mg/m ³	N.E.	3.5 mg/m ³	N.E.
Huile de Pin	8002-09-3	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	1.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNÉRIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Les installations où ce produit est entreposé ou utilisé devraient être munies d'une douche d'urgence et d'un dispositif de rinçage oculaire. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

Équipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire conforme aux exigences des normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 (États-Unis) et/ou SOR/86-304 Partie XII 12.13 et CSA Z180.1 (Canada) doit être suivi chaque fois que les conditions de travail justifient l'utilisation d'un respirateur. Il peut être permis de porter un respirateur d'épuration d'air muni d'une cartouche ou d'un réservoir de protection contre les vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'épuration d'air n'offrent qu'une protection limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il y a un risque de rejet non contrôlé, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations où un respirateur d'épuration d'air n'offre pas une protection adéquate.

Protection de la peau: Utiliser des gants etanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide	Température de décomposition, °C	Non Déterminé
Couleur	Gris Pâle	pH	N'est pas applicable
Odeur	Comme un solvant	Viscosité cinématique	Non Déterminé
Seuil de l'odeur	N.E.	Solubilité dans l'eau	Pue
Point de congélation / Point de fusion, °C	Non Déterminé	Coefficient de partage, n-octanol/ eau	Non Déterminé
Plage du point d'ébullition	200 - 537	Pression de Vapeur	Non Déterminé
Inflammabilité	Ne supporte pas la combustion	Taux d'évaporation	Plus lent que l'éther
Limite inférieure d'explosion, vol %	1.3	Gravité spécifique	1.220
Limite supérieure d'explosion, vol %	13.0	Densité de Vapeur	Plus lourd que l'air
Point d'éclair, °C	101	Caractéristiques des particules	N'est pas applicable
Température d'Auto-Inflammation, °C	Non Déterminé		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Éviter les températures supérieures à 49°C (120°F). Éviter le contact avec les métaux. Éviter la chaleur excessive.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts. Le produit corrode lentement le cuivre, l'aluminium, le zinc, et les surfaces galvanisées.

Décomposition Dangereuse: La flamme produit l'irritation.

Polymérisation hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

Stabilité : Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer l'irritation grave des yeux. Provoque des brûlures aux yeux. Provoque l'irritation des yeux et de la peau qui peut occasionner une dermatite en cas de surexposition répétée. Extrêmement irritant pour les yeux et peut causer des dommages graves, y compris la cécité. La substance cause l'irritation grave des yeux. Les lésions peuvent être permanentes. Les concentrations de vapeurs élevées peuvent irriter les yeux, le nez et les voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une irritation. La substance est corrosive. Elle provoque de graves brûlures de la peau. Provoque une irritation cutanée. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une réaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanée, qui devient évidente lors de la réexposition à la substance. Le contact fréquent ou prolongé peut irriter la peau et causer une démangeaison (dermatite). Grave irritant; peut causer des lésions cutanées permanentes.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Corrosif et peut causer des lésions graves et permanentes de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Nocif si ingéré.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. La surexposition au xylène a été associée à des anomalies du foie, à des lésions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du système reproducteur, de même qu'à l'anémie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du cœur. Contient du noir de carbone. On a observé une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant été exposés pendant de longues périodes à des concentrations excessives de noir de carbone et à plusieurs particules de poussière fines insolubles. On n'a pas observé de tumeur chez d'autres espèces animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'étude similaires. Des études épidémiologiques portant sur des travailleurs Nord-Américains n'ont indiqué aucun effet néfaste sur la santé cliniquement significatif découlant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Possiblement cancérogène pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a proposé de le mettre dans la classe A4 - <Non classe en tant que cancérogène pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prévue lors de l'application au pinceau ou lors du séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière provenant du sablage répété de surfaces ou au brouillard de pulvérisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010) Un contact cutané prolongé ou répété peut provoquer une dermatite.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentées ci-dessous:

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 par voie orale</u>	<u>LD50 par voie cutanée</u>	<u>Vapeur CL50</u>
25068-38-6	Résine Époxy Bisphénol A	11400 Rat/mg/kg	>5000	25 g/L
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>2000 Rat/mg/kg	6000	N.E.
13048-33-4	Hexanediol diacrylate, 1,6-	5000 Rat/mg/kg	3600 mg/kg Lapin	N.E.
100-51-6	Alcool Benzyle	1230 Rat/mg/kg	2000 mg/kg Lapin	11 mg/L Rat
1330-20-7	Xylène	3500 Rat/mg/kg	>4350 mg/kg Lapin	29.08 mg/L Rat
7631-86-9	Silice Amorphe	7900 Rat/mg/kg	>5000 mg/kg Lapin	25 mg/L
1333-86-4	Noir de Carbone	>10000 Rat/mg/kg	>2000 mg/kg Lapin	N.E.
8002-09-3	Huile de Pin	3200 Rat/mg/kg	400 mg/kg Lapin	>3.79 mg/L Rat
100-41-4	Éthylbenzène	3500 Rat/mg/kg	15400 mg/kg Lapin	17.4 mg/L Rat

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination: Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Déchets dangereux RCRA : Ce matériau, lorsqu'il est jeté ou éliminé, pourrait être un déchet dangereux selon les réglementations fédérales (40 CFR 261) en raison de sa caractéristique de corrosivité (D002). Vérifiez les réglementations nationales et locales pour connaître les exigences en matière d'élimination. Les ajouts chimiques, le traitement ou toute autre altération de ce matériau peuvent rendre les informations sur la gestion des déchets présentées dans cette fiche de données de sécurité incomplètes, inexactes ou autrement inappropriées.

14. Informations Relatives aux Transports

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TMG (Canada)</u>
Numéro UN:	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Nom UN:	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe de danger:	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Groupe d'emballage:	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
quantité limitée:	Non	Non	Non	Non

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Cancérogénicité, Corrosion ou Irritation de la Peau, Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée, Lésions Oculaires Graves ou Irritation Oculaire

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique

Xylène
Éthylbenzène

N° CAS

1330-20-7
100-41-4

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

16. Autres Informations

Evaluations HMIS

Santé: 2* Inflammabilité: 1 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 1 Instabilité: 0

Volatile Organic Compounds: 23 g/L

Date de Révision de la FDS: 3/3/2026

MOTIF DE LA RÉVISION:

Modification de la Composition du Produit
Propriétés de la Substance et/ou du Produit
Modifiées dans la ou les Sections:
01 - Identification
02 - Identification des Dangers
03 - Composition / Informations sur les Ingrédients
05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie
08 - Contrôles de l'Exposition / Protection
Individuelle
09 - Propriétés Physiques et Chimiques
11 - Informations Toxicologiques
14 - Informations sur le Transport
15 - Informations Réglementaires
16 - Autres Informations
Seuil de Risque de Substance % Modifié
Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.